

Règles sanitaires pour les ateliers Théâtre

(septembre 2020)

Ces règles pourront évoluer en cas de modifications des dispositions sanitaires réglementaires.

- Toute personne **de plus de 11 ans** devra **porter un masque à l'intérieur du théâtre**.
- Toute personne devra respecter les gestes barrières (distanciation, lavage des mains, gel hydroalcoolique, ...).
- Les ateliers théâtre de La Mare au Diable ne pourront pas dépasser un maximum **de 17 personnes par séance**, avec un maximum de **8 personnes autorisées en même temps sur la scène**, professeur inclus.
- Sur scène, la **distanciation physique est obligatoire** et le **port du masque est recommandé**.
- Les parents d'élèves et accompagnants restent à l'extérieur du théâtre et doivent porter un masque aux heures de dépose et de reprise des enfants.
- Du **gel hydroalcoolique** sera mis à disposition des participants, à l'entrée du théâtre.
- Les professeurs ont la responsabilité d'effectuer une désinfection après chaque séance. Du matériel virucide sera mis à disposition par le théâtre.
- En cas de doute sur la santé de l'élève (fièvre, toux...), nous vous remercions de ne pas venir à la séance et de nous prévenir.